

IXIOS FUNDS

SICAV d'investissement à capital variable de droit français
8, rue d'Aboukir
75002 Paris, France
la « **SICAV** »

Avis aux actionnaires de la SICAV Ixios Funds Modification du Prospectus de la SICAV IXIOS Funds et de son compartiment IXIOS SPECIAL SITUATIONS

Le représetant en Suisse de la SICAV, Société Générale, Paris, succursale Zurich, informe les actionnaires en Suisse par la présente des modifications suivantes apportées au prospectus de la SICAV, désormais datées de avril 2024:

Nous avons l'honneur de vous informer que le Président de la SICAV, Ixios Asset Management représentée par son Directeur Général, a décidé de procéder aux modifications suivantes du prospectus de la SICAV IXIOS Funds et aux suppléments relatifs à certains compartiments :

Dans le compartiment « Ixios Special Situations » de la SICAV IXIOS Funds (Date d'effet 3/04/2024)

IXIOS Asset Management a décidé pour le Compartiment Ixios Special situations :

- La prise en compte dans la gestion du compartiment de critères extra financiers fondé sur une notation ESG interne et la promotion de caractéristiques ESG conformément à l'article 8 de l'UE Règlement sur la divulgation financière (« SFDR ») ;
- La suppression de la classe d'action « F – Prime » qui aujourd'hui n'a plus d'investisseurs.

Le prospectus de la SICAV a ainsi modifié pour y indiquer :

- En précisant dans la stratégie d'investissement la démarche extra-financière utilisée pour le fonds :
« La gestion prend en compte des caractéristiques extra-financières dans la sélection des investissements. L'approche ESG est fondée sur une notation interne s'appuyant sur des données d'agence de notation externes. Les problématiques de gouvernance comptent pour la moitié de la note et les problématiques Sociales et environnementales pour 25% chacune. Il en résulte une note de 0 à 5 sur chacun des émetteurs (5 étant le plus vertueux). En termes de contraintes nous nous attachons à:
 - Noter au moins 90% du portefeuille hors liquidité est noté sur des caractéristiques ESG.
 - exclure les valeurs ayant une note inférieure à 1 ;
 - à ce que la note moyenne du portefeuille soit supérieure à celle de l'indice MSCI ACWI (analysée par proxy à travers des ETF).

Cette stratégie d'investissement vise à réduire le risque de durabilité.
Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.
Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com
»

- En précisant dans les éléments de risques :

« **Risque en matière de durabilité**

Par « risque en matière de durabilité » la législation entend un « évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». (Règlement (UE) 2019/2088). Les risques physiques sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investit pouvant résulter du changement climatique et les risques de transition des entreprises dans lesquelles le compartiment investit résultant des transformations nécessaires à la lutte contre le changement climatique, peuvent impacter négativement les investissements et les performances du compartiment. Les évènements sociaux ou les instabilités liées à la gouvernance peuvent également impacter négativement les investissements et les performances du compartiment.

Ces risques sont pris en compte dans le processus d'investissement et le suivi des risques. Dans le cas de la survenance d'un risque de durabilité non anticipé, celui-ci peut impacter négativement la valeur des titres détenus en portefeuille

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en majeure partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexacts, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou nondisponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

»

Les éléments concernant la classe F-Prime ont été supprimé du prospectus.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés et du prospectus de votre Fonds. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le prospectus, la feuille d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de ce dernier, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Zurich, le 2 avril 2024

Représentant et service de paiement pour la Suisse:
Société Générale, Paris, succursale de Zurich Talacker 50
Case postale 5070
8021 Zurich